

Rapport public Parcoursup session 2025

Nantes Université - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours LLCER : Anglais Europe

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Nantes Université - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours LLCER : Anglais Europe (19172)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 19%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Nantes Université - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours LLCER : Anglais Europe (19172)	Jury par défaut	Tous les candidats	9	444	74	30	10

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Nantes Université - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours LLCER : Anglais Europe (19172)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	355	68	27	9	90 %
			Masculin	89	6	3	1	10 %
			Total	444	74	30	10	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Nantes Université - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours LLCER : Anglais Europe (19172)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	6	0	0	0	0 %
				Sans mention	77	1	0	0	0 %
				AB	129	6	2	2	20 %
				B	111	36	13	5	50 %
				TB	56	29	14	3	30 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	380	73	30	10	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	2	0	0	0	
				Sans mention	19	0	0	0	
				AB	10	0	0	0	
				B	2	1	0	0	
				Total	33	1	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	7	0	0	0	
				AB	7	0	0	0	
				B	7	0	0	0	
				TB	2	0	0	0	
				TBF	1	0	0	0	
				Total	24	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	0	0	0	
				AB	2	0	0	0	
				Total	3	0	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	4	0	0	0	
				Total	4	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Nantes Université - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours LLCER : Anglais Europe (19172)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	357	62	25	9	90 %
			En réorientation	42	9	5	1	10 %
			Non scolarisés	40	3	0	0	0 %
			Autres	5	0	0	0	0 %
			Total	444	74	30	10	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Nantes Université - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours LLCER : Anglais Europe (19172)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	84	24	9	3
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	70	13	4	2

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Humanités, Littérature et Philosophie & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	67	8	3	1
			Autres doublettes	149	27	13	3
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Nantes Université - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours LLCER : Anglais Europe (19172)	Jury par défaut	Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	22,7 %	33,3 %	31 %	33,3 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	18,9 %	18,1 %	13,8 %	22,2 %
		Humanités, Littérature et Philosophie & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	18,1 %	11,1 %	10,3 %	11,1 %
		Autres doublettes	40,3 %	37,5 %	44,8 %	33,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	cursus du second degré	notes de première et de terminale en anglais (tronc commun et spécialité Langues, littératures et cultures étrangères si elle a été choisie) ; notes en français (bulletins) ; notes en histoire-géographie et en droit et grands enjeux du monde contemporains si l'option a été suivie.	Essentiel
	cursus études supérieures	Pour les étudiants réorientés, les résultats académiques obtenus au lycée sont pris en compte selon les mêmes critères que ceux appliqués aux néo-bacheliers. Les résultats obtenus dans le cadre des études supérieures sont également pris en compte.	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité de l'expression écrite et orale	notes de l'écrit et de l'oral des épreuves anticipées de français du baccalauréat ou un diplôme équivalent.	Très important
	Méthode de travail	les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir	Important
Savoir-être	autonomie	Les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir	Important
	capacité à s'investir dans le travail	Eléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir et appréciations des enseignants dans les bulletins.	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet de formation au regard du projet personnel et professionnel	Projet professionnel justifiant le choix de cette formation très spécifique	Important
		Intérêt personnel exprimé pour les questions européennes et internationales	Essentiel
	Connaissance des spécificités de la formation Anglais-Parcours Europe	Éléments indiquant que le candidat connaît le contenu de la formation (50% LLCEr Anglais et 50% cursus pluridisciplinaire en études européennes)	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	Activités bénévoles, associatives, caritatives (ONG...)	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

"Grande moyenne" (calculée à partir des notes d'anglais coef 2, d'histoire-géographie, de philosophie, français/littérature et de LV2) en-dessous de 13/20.

Niveau trop faible dans les matières clés (en particulier anglais et histoire-géographie).

Aucune justification dans la lettre du choix spécifique d'une licence parcours Europe.

Confusion manifeste sur la nature de la formation (notamment avec LEA, ou LLCEr Anglais monolingue ou bilingue).

Mention d'un manque d'investissement ou de sérieux dans les bulletins.

Signes manifestes d'un manque de soin et/ou d'implication dans la préparation du dossier (ex: rubriques entières laissées vides, lettre très courte ou pleine de fautes).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les matières clés d'une Licence LLCEr Anglais, qui constituent 50% de la formation en Anglais-Parcours Europe, sont : la littérature, la linguistique, la civilisation (histoire et politique des pays anglophones), et la traduction. Les matières du cursus en études européennes, qui constitue 50% de la formation également, sont nombreuses, notamment : droit, économie, histoire, géographie, philosophie, sociologie.

Un classement préliminaire est établi sur la base d'une « grande moyenne » calculée à partir des notes de 4 groupes de matières, avec un coef. 2 pour les langues. Les matières prises en compte pour cette grande moyenne sont : l'anglais (matière principale), la LV2 (langues vivantes), l'histoire-géographie (pour la civilisation), le français/la philosophie (pour la littérature et les compétences en lecture/rédaction). Les notes d'EDS peuvent être intégrées à la moyenne, si l'option a été choisie. D'autres notes pourront être examinées par la commission ensuite si un examen plus fin s'avère nécessaire (par exemple Sciences Economiques et Sociales).

La commission détermine ensuite une barre (généralement 13/20) en-dessous de laquelle les candidatures ne seront pas examinées en détail, sauf cas particulier : dossier incomplet ou atypique, n'ayant pas permis de calculer une grande moyenne pertinente. La commission vise à classer environ 70-80 sur environ 500 candidatures, pour 9 places disponibles. La barre peut être ajustée en fonction du nombre de candidatures et de leur qualité.

Lors de l'examen des dossiers par les membres de la commission, la totalité du dossier est prise en compte. Les membres de la commission se mettent d'accord sur les critères de sélection, puis se répartissent dans un premier temps les dossiers, afin de les examiner en détail. Ensuite, le travail est mis en commun lors d'une réunion où chaque dossier examiné est passé en revue. La commission peut décider de refuser un dossier, de lui octroyer un malus, ou de lui octroyer un bonus, affinant ainsi le classement de départ basé sur la "grande moyenne".

Au-delà des notes qui sont examinées à nouveau en détail (afin de détecter notamment des irrégularités ou accidents de parcours qui auraient pu affecter la grande moyenne), une attention particulière est portée à la lettre de motivation et aux appréciations. Une lettre indiquant manifestement que la spécificité de la formation n'est pas comprise ou connue peut être un motif de refus, même en cas de bons résultats. Des appréciations faisant état d'un problème d'attitude ou d'un manque d'implication, ainsi qu'

un dossier fait avec peu de soin (rubriques vides, lettre bâclée ou stéréotypée) peuvent également mener à octroyer un malus, ou à refuser le dossier. A l'inverse, tout élément jugé positif (lettre personnalisée et très convaincante, excellentes appréciations sur l'attitude, engagement citoyen très important) peut être valorisé par des points bonus, faisant remonter dans le classement.

Dans le cas des dossiers atypiques (peu de notes, reprise d'études ou parcours scolaire inhabituel), la commission tente de chercher dans le dossier tout élément pertinent pour la décision. Cependant, le Parcours Europe étant très exigeant, l'absence d'éléments permettant d'évaluer le niveau en anglais ou dans les autres matières clés peut être un motif de refus.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est essentiel que les candidats justifient le choix d'un parcours centré sur les études européennes, notamment par rapport à un autre parcours de Licence LLCEr Anglais ou LEA. Une lettre mentionnant uniquement un intérêt pour la culture anglophone, la littérature, la traduction ou le commerce international ne justifie pas le choix du Parcours Europe.

ATTENTION! Le Parcours Europe n'est pas une simple continuation de l'Anglais « section européenne » du secondaire.

La partie LLCEr Anglais du cursus représente 50% de la formation, et le cursus pluridisciplinaire sur l'Europe (histoire, droit, sociologie ...) représente les 50% restants de la formation. Un candidat qui ne mentionne pas au minimum un intérêt pour les questions européennes ne sera donc pas retenu, même avec un très bon niveau scolaire.

Les journées portes ouvertes de l'université offrent la possibilité d'échanger avec des étudiants du Parcours Europe ou des membres de l'équipe enseignante afin de mieux connaître la formation.

Signature :

Carine BERNAULT,

Président de l'établissement Nantes Université